

# **ARRETE MUNICIPAL N°AC2026-135**

**Objet :**  
**Réglementation de la circulation**  
**Route de la Magne**

**Le Maire de la Commune de SAINT-JORIOZ,**

- ♦ Vu le Code de la Sécurité Intérieure et notamment les articles L.131-1, L.511-1,
- ♦ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, livre II, et notamment ses articles L2211.1, L2212.2, L2212.5 et L2213.2,
- ♦ Vu le Code de la Route et notamment les Articles R411.27 et R411.4,
- ♦ Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation routière,
- ♦ Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par arrêté du 7 juin 1977,
- ♦ Vu la permission de voirie n° RRD-2026-01672 accordée par le Département de la Haute-Savoie en date du 19/05/2026.
- ♦ Vu la demande présentée par l'entreprise **Ceccon – 600 Rue de l'Artisanat – 74330 Poisys** relative travaux de terrassement pour enfouissement,
- ♦ Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation afin d'assurer le déroulement convenable de ce chantier,

## **ARRÊTE**

### **Article 1 :**

Pour permettre le bon déroulement du chantier, **la circulation route de la Magne, sera alternée manuellement du 10/08/2026 au 31/08/2026.**

### **Article 2 :**

La signalisation sera assurée par la pose de panneaux réglementaires et par la signalisation embarquée du véhicule, par l'entreprise chargée des travaux.

### **Article 3 :**

La circulation des véhicules et la sécurité des piétons devront être assurées par l'entreprise chargée des travaux.

### **Article 4 :**

Immédiatement après leur achèvement le permissionnaire sera tenu de réparer tous dommages, de rétablir à ses frais la voie publique et ses dépendances dans leur premier état.

### **Article 5 :**

Le présent arrêté sera :

TRANSMIS A :

- ✓ Monsieur l'Adjudant Chef Commandant la Gendarmerie de Saint-Jorioz
- ✓ Monsieur le Chef de Service de Police Municipale de Saint-Jorioz,
- ✓ Monsieur le Responsable du Centre de Secours de Saint-Jorioz,
- ✓ Monsieur le Directeur des Services Techniques de Saint-Jorioz,
- ✓ Madame la Présidente de Grand Annecy agglomération,
- ✓ Le demandeur ([contact@ceccon-btp.fr](mailto:contact@ceccon-btp.fr))

pour information et exécution chacun en ce qui les concerne.  
Affiché sur le site internet de la commune : [www.saint-jorioz.fr](http://www.saint-jorioz.fr)

A SAINT-JORIOZ  
Le 22/07/2026

Le Maire  
Michel BEAL

